

**DIRECTION DE LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL
COMITE DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

GOV/TDPC(2006)2
Non classifié

**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2007-2008 DU COMITE DES POLITIQUES
DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL**

Ce document présente le projet de programme de travail et budget du Comité des politiques de développement territorial pour le prochain exercice biennal. Il se fonde sur le document GOV/TDPC(2006)1 et tient compte des observations formulées à la réunion du 20 mars du Bureau élargi, ainsi que des priorités indiquées par écrit au Secrétariat.

Le tableau 1 comporte une proposition de budget indicatif financé par les ressources de la Partie I.

L'annexe I donne une liste des résultats classés en fonction du niveau d'intérêt indiqué par les pays membres, à partir du document GOV/TDPC(2006)1.

L'annexe II dresse la liste des résultats attendus avant et après modification selon les priorités des pays.

Le Comité est invité à faire part selon la procédure écrite, le lundi 22 mai au plus tard, de ses OBSERVATIONS sur ce projet de proposition et de son APPROBATION. Le Secrétariat présentera une proposition finale au Comité du budget en juin 2006, en s'appuyant sur les observations reçues.

Pour toute information complémentaire sur ce document, veuillez prendre contact avec le Secrétariat du Comité : e-mail : suzanne-nicola.leprince@oecd.org ; tél.: 33 1 45 24 81 72

JT03209615

Tableau 1. Projet de programme de travail et budget 2007-2008

Résultats proposés

Résultats	Intitulé	Budget Partie I 2007 EUR	Budget Partie I 2008 EUR	Contributions volontaires nécessaires (sur 2 ans) EUR
I.	ANALYSE DES PERFORMANCES REGIONALES ET EVALUATION DES AVANTAGES COMPARATIFS	246 384	246 384	379 762
1.1	<i>Les sources de la croissance économique dans les régions de l'OCDE</i>	158 801	38 264	140 000
1.2	<i>Panorama des régions de l'OCDE 2009 – Base de données régionales</i>	87 583	208 119	39 762
1.3	<i>Echanges internationaux et spécialisation des activités : définir les perspectives et les difficultés nouvelles des régions</i>			200 000
II.	EVALUATION DES EFFETS DES STRATEGIES REGIONALES	876 509	876 ,509	4 840 476
2.1	<i>Evaluation des effets des politiques de renforcement de la compétitivité des régions</i>	460 321	460 321	256 645
2.2	<i>Création de conditions favorables au développement durable</i>	184 713	184 713	1 124 176
2.3	<i>Des villes compétitives et viables</i>	171 059	171 059	2 877 941
2.4	<i>Examens territoriaux de l'OCDE au niveau national</i>	60 416	60 416	581 715
III.	POLITIQUES AXEES SUR LES PERFORMANCES DANS LES DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE A PLUSIEURS NIVEAUX	173 702	173 702	39 762
3.1	<i>Renforcer les performances au niveau infranational</i>	173 702	173 702	39 762
IV.	RELATIONS AVEC LES PAYS NON MEMBRES	119 372	119 372	800 000
4.1	<i>Chine</i>	119 372	119 372	500 000
4.2	<i>Amérique latine</i>			300 000
TOTAL		1 415 967	1 415 967	6 060 000

COMITE DES POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

PROJET DE PROGRAMME ET BUDGET 2007-2008

Introduction : où en serons-nous à la fin de 2006 ?

1. Le programme de travail s'appuie sur les résultats de celui de l'exercice 2005-2006 et cherche à consolider les résultats obtenus. Le programme de travail établi pour 2005-2006 résultait des questions mises en évidence en 2003 lors de la Réunion du Comité à haut niveau, puis exposées en 2004 dans la « déclaration de mission » et le mandat en cours du Comité. Il était centré sur l'examen des stratégies et la mise en lumière d'instruments nouveaux dans les domaines d'action prioritaires définis à l'époque.

2. La phase suivante des travaux du Comité met l'accent sur deux aspects précis : 1) l'étude des questions nouvelles se dégageant de l'analyse conduite pendant l'exercice biennal en cours et 2) l'évaluation des effets de l'action menée dans ces domaines et les liens à établir entre les résultats de l'action publique et l'amélioration des performances régionales. Cette évolution concerne aussi bien les politiques en faveur de la compétitivité régionale que la gouvernance à plusieurs niveaux, et l'accent mis aujourd'hui sur l'analyse des instruments d'action se prolonge en 2007-2008 par des travaux sur les effets de ces politiques.

3. Parallèlement, de nouveaux thèmes importants sont proposés dans les domaines des politiques rurales et urbaines. En effet, les rapports de synthèse horizontaux seront achevés en 2006 dans ces deux domaines, faisant apparaître certains thèmes à analyser, comme le rôle des autorités centrales dans les politiques urbaines et rurales.

4. L'accent étant mis sur l'évaluation, il faudra assurer une coordination étroite entre les travaux sur les indicateurs et l'analyse de l'action des pouvoirs publics pour étudier, lorsque c'est possible, les relations qui existent sur le plan statistique entre les résultats de l'action menée et le renforcement de la compétitivité régionale.

5. Dans le cadre du programme de travail en cours, le Comité a pris conscience que ses travaux pouvaient être utiles aux pays non membres et constaté que des responsables de l'action publique n'appartenant pas à la zone de l'OCDE, notamment dans des organisations internationales, étaient intéressés par une collaboration avec lui. A sa dernière réunion, le Comité a approuvé une stratégie pour ses travaux avec les pays non membres (décembre 2005), qu'il a commencé d'appliquer dans le cadre de sa collaboration avec l'Amérique latine et la Chine. Il a en outre accepté en décembre 2004 que le Maroc prenne part à ses travaux en qualité d'observateur, statut dont le Conseil de l'OCDE vient d'accepter le renouvellement pour une période de deux ans, jusqu'à la fin de 2007.

Projet de programme de travail et budget 2007-2008

6. Ce document présente le projet de programme de travail et budget du Comité des politiques de développement territorial pour l'exercice 2007-2008. Les résultats décrits correspondent aux priorités indiquées par les pays membres en mars-avril 2006 (voir Annexe 1) et aux conclusions de la réunion du Bureau élargi du 20 mars 2006. Les activités que les pays avaient jugées moins prioritaires ont été supprimées ou allégées, ou seront mises en œuvre si des contributions volontaires sont mobilisées (voir Annexe 2).

7. Les résultats se répartissent en quatre grands thèmes (voir tableau 1) :

I. Analyse des performances régionales et évaluation des avantages comparatifs

II Évaluation des effets des stratégies régionales

III. Politiques axées sur les performances dans les dispositifs de gouvernance à plusieurs niveaux

IV. Relations avec les pays non membres

I. ANALYSE DES PERFORMANCES RÉGIONALES ET ÉVALUATION DES AVANTAGES COMPARATIFS

8. Trois résultats finaux sont proposés :

1.1 Les sources de la croissance économique dans les régions de l'OCDE

1.2 Panorama des régions de l'OCDE 2009 - Base de données régionales

1.3 Échanges internationaux et spécialisation des activités : définir les perspectives et les difficultés nouvelles des régions

1.1 Les sources de la croissance économique dans les régions de l'OCDE

9. La mondialisation ouvre des perspectives et fait surgir de nouvelles difficultés. Avec l'évolution des marchés, les régions doivent trouver de nouvelles sources de croissance économique. Pour cela, elles doivent acquérir un ensemble complexe de « connaissances » : compréhension de leurs atouts économiques, capacité à diriger et création de dispositifs de gouvernance permettant de faire intervenir les acteurs des secteurs public et privé. Ces connaissances sont déjà disponibles pour partie dans les travaux universitaires, mais les administrations régionales et nationales ne disposent pas encore d'un outil d'évaluation commun à l'appui de leurs politiques.

1.1.1 Définir les sources de la croissance économique dans les régions de l'OCDE

Cadre d'action

10. Les résultats différents observés selon les régions en matière de croissance semblent indiquer que les pays de l'OCDE peuvent tirer profit de l'expérience acquise par les régions performantes. Quels sont les facteurs économiques et sociaux qui expliquent la croissance plus rapide de certaines régions ? Dans quelles conditions les facteurs de croissance d'une région peuvent-ils s'appliquer dans d'autres ? Dans quelle mesure ces conditions sont-elles renforcées par les politiques régionales ?

Description du projet

11. Il s'agit de déterminer comment la croissance des régions de l'OCDE a évolué au cours de la dernière décennie, si les écarts de croissance se creusent vraiment et quels en sont les facteurs directs. Le rapport indiquera les régions qui se distinguent, de façon positive et négative, sur le plan de la croissance récente de la production et de la productivité, et les facteurs de soutien de la croissance dans une optique comptable. Il s'attachera en particulier à l'étude de l'évolution de la spécialisation des activités, de l'innovation, de l'enseignement et du comportement du marché du travail, principaux moteurs de la croissance économique. La situation macroéconomique nationale, la productivité régionale initiale, ainsi

que la typologie des régions (régions urbaines, rurales et intermédiaires), seront prises en compte dans l'interprétation des résultats.

Résultat attendu

- *Un rapport d'analyse sur les sources de la croissance économique dans les régions de l'OCDE (2007).*

Ce rapport fournira les analyses nécessaires pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer les politiques régionales. Il pourra être utilisé par les décideurs nationaux et régionaux, ainsi que par le Secrétariat de l'OCDE dans le cadre des travaux à venir du Comité (examens territoriaux au niveau national ou rapports thématiques par exemple).

1.1.2 Évaluation des avantages comparatifs des régions : élaboration d'un outil d'analyse pour les responsables des politiques

Cadre d'action

12. La mondialisation ouvre des perspectives et fait surgir de nouvelles difficultés. Avec l'évolution des marchés, les régions doivent définir les avantages qu'elles possèdent par rapport à d'autres. Cette activité doit aider chaque région à répondre à la question suivante : *Compte tenu des fluctuations des marchés mondiaux, quel est notre NOUVEL avantage comparatif ?*

13. Les régions ont besoin de différents éléments pour répondre à cette question : des capacités de direction – capacité de comprendre leur situation et les perspectives qui s'offrent à elles ; un processus de gouvernance qui permette de faire intervenir les responsables des secteurs public et privé de l'ensemble de la région – processus permettant de choisir une grande partie des apports nécessaires à l'élaboration d'une stratégie d'amélioration de la compétitivité ; la connaissance de leurs atouts économiques – matériels, financiers et sociaux.

14. Pour que les régions puissent évaluer leurs avantages, il faut rassembler tous ces éléments dans un outil d'analyse qui permette de définir les atouts dont elles disposent et les marchés qu'elles peuvent exploiter. Ces connaissances sont déjà disponibles pour partie dans des travaux universitaires, mais les administrations régionales et nationales ne disposent pas encore d'un outil d'évaluation commun à l'appui de leurs politiques.

Description du projet

15. Ce projet rassemblera des chercheurs spécialistes du développement régional et les guidera dans l'élaboration d'un outil d'évaluation à l'intention des responsables des politiques. Le groupe ainsi constitué cherchera à établir une courte liste de « créneaux » économiques correspondant à un éventail de choix pour la région – pour que le projet porte ses fruits, chaque avantage comparatif nécessitera une stratégie d'investissement (publique ou privée) et des décisions différentes sur les mesures à prendre. Le ou les quelques créneaux choisis par la région guideront les investissements publics, l'action publique et les mesures du secteur privé.

16. Le projet sera financé essentiellement par des contributions volontaires, sauf la coordination qui sera assurée par le Secrétariat (Partie I du budget).

Résultats attendus

- *Quatre rapports d'étape rendant compte des résultats des réunions des experts (une par semestre) sur l'élaboration d'un outil d'analyse destiné à aider les professionnels à évaluer les avantages comparatifs de leur région (2007-2008).*

Ces rapports compléteront le cadre d'action du Comité pour le renforcement de la compétitivité régionale.

1.2 Panorama des régions de l'OCDE 2009 - Base de données régionales de l'OCDE

Cadre d'action

17. Les responsables des politiques ont besoin de données statistiques solides, qui ne sont pas toujours disponibles, sur les facteurs de compétitivité. Les données infranationales sont limitées et les indicateurs régionaux difficiles à comparer d'un pays à l'autre. Quelles sont les nouvelles tendances et caractéristiques socioéconomiques des régions de l'OCDE ? Quels sont les principaux facteurs de compétitivité régionale ? Comment comparer les effets des politiques régionales des différents pays ?

Description du projet

18. Le « Panorama des régions de l'OCDE » apporte une aide essentielle pour répondre à ces questions. Il analyse et compare les principales caractéristiques territoriales et tendances régionales des pays de l'OCDE et répertorie les ressources inexploitées qui peuvent être mobilisées au service de la compétitivité des régions. Cette publication s'appuie sur la Base de données régionales de l'OCDE, source irremplaçable de données et d'indicateurs démographiques, économiques et sociaux comparables au niveau régional. Étoffée et d'accès plus large, la Base de données régionales permettra de fournir aux pays membres des données statistiques fiables pour la conception et l'évaluation des politiques régionales. Il faudra prévoir en particulier des travaux statistiques permettant d'établir une définition des régions urbaines fonctionnelles.

Résultats attendus

- *Panorama des régions de l'OCDE 2009 (données statistiques à l'appui de la formulation des politiques) ;*
- *Base de données régionales de l'OCDE*

Le Panorama des régions de l'OCDE et la Base de données régionales de l'OCDE aideront les décideurs nationaux et régionaux à mettre en évidence les nouvelles tendances régionales, à mieux comprendre les facteurs de compétitivité régionale et à évaluer les effets des stratégies régionales.

1.3 Échanges internationaux et spécialisation des activités : définir les perspectives et les difficultés nouvelles des régions

Cadre d'action

19. La libéralisation des échanges ouvre des perspectives et fait surgir de nouvelles difficultés. Les pays de l'OCDE trouveront de nouveaux débouchés commerciaux dans les secteurs où leur avantage comparatif est marqué, notamment les activités de haute technicité à forte intensité de

savoir, mais ils devront aussi faire face à de nouveaux concurrents dans les secteurs de faible technicité à forte intensité de main-d'œuvre.

20. Ces effets devraient toucher les régions de diverses manières. Selon leur spécialisation initiale, certaines régions bénéficieront de nouveaux débouchés commerciaux, tandis que d'autres devront faire face à une concurrence internationale accrue.

Description du projet

21. Ce rapport cherchera à évaluer par avance les incidences régionales de la libéralisation des échanges de certains biens et services compte tenu de la spécialisation économique des différentes régions. Il se composera de deux parties. La première décrira la dynamique récente des exportations et importations de l'OCDE par branche et étudiera son évolution prévisible. La deuxième partie dressera la carte de la spécialisation économique des régions et essaiera de prévoir les conséquences régionales des courants d'échanges mis en évidence dans la première partie.

Résultat attendu

- *Un rapport d'analyse : « Échanges internationaux et spécialisation des activités : définir les perspectives et les difficultés nouvelles des régions »*

La « carte des spécialisations régionales » sera utile aux responsables nationaux pour évaluer les conséquences régionales de l'ouverture de certains marchés au commerce international.

II. ÉVALUATION DES EFFETS DES STRATÉGIES RÉGIONALES

22. Le Comité s'est attaché au cours du dernier exercice biennal à examiner les politiques régionales mises en place pour renforcer la compétitivité dans les pays de l'OCDE. En particulier, trois rapports de synthèse (« Promouvoir la compétitivité des régions », « La compétitivité des villes dans une économie mondialisée » et « Le nouveau paradigme rural ») analysent les mesures prises pour renforcer la compétitivité dans différents types de régions. En 2007-2008, le Comité pourrait évaluer les effets de certaines composantes de ces politiques. Il s'agira d'étudier l'évolution des attentes et des comportements des acteurs publics et privés ainsi que les processus d'apprentissage dans les systèmes sociaux – entreprises, administrations, structures de gouvernance – mis en place dans le cadre de ces politiques.

23. Quatre résultats sont proposés :

- 2.1 Évaluation des effets des politiques de renforcement de la compétitivité des régions**
- 2.2 Création de conditions favorables au développement durable**
- 2.3 Des villes compétitives et viables**
- 2.4 Examens territoriaux de l'OCDE au niveau national**

2.1 Évaluation des effets des politiques de renforcement de la compétitivité des régions

Cadre d'action

24. Dans le cadre de travaux récents, le Comité a examiné diverses politiques publiques en faveur de la compétitivité des régions – comme celles qui visent à accentuer les effets de l'enseignement supérieur sur le développement régional ou le rôle des pôles d'activité – et montré l'importance des synergies entre les objectifs des politiques d'innovation et ceux des politiques régionales. L'évaluation des effets des politiques en faveur de la compétitivité renforcera les travaux du Comité sur la compétitivité des régions. Les travaux porteront sur deux domaines complémentaires : la spécialisation et les pôles régionaux d'une part, l'innovation régionale d'autre part. Ils seront menés en étroite coordination avec la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE (DSTI).

2.1.1 Évaluation des résultats des politiques d'innovation à l'échelon régional

Cadre d'action

25. L'innovation et les régions entretiennent deux types de relations. D'une part, l'innovation est essentielle à la compétitivité des régions ; d'autre part, les moteurs de l'innovation au niveau national sont souvent ancrés dans les régions. C'est pourquoi les politiques d'innovation des pays de l'OCDE s'organisent de plus en plus souvent selon des axes régionaux.

Description du projet

26. Ce projet consistera : 1) à examiner les politiques régionales en faveur de l'innovation dans chaque pays (ainsi que dans l'UE), sur le plan des objectifs, des instruments et des mécanismes de mesure des résultats et d'évaluation des effets des politiques au niveau régional (à partir d'une étude des travaux déjà réalisés et de contributions des pays membres), et 2) à étudier la possibilité d'établir des indicateurs régionaux de l'innovation comparables d'un pays à l'autre. La mise en œuvre sera assurée en coopération avec la DSTI et donnera lieu à la création d'un groupe informel d'experts nationaux. Si des contributions volontaires sont disponibles, le projet pourra être élargi aux politiques régionales d'innovation en Chine.

Résultats attendus

- *Rapport sur les politiques régionales d'innovation dans les pays de l'OCDE (2007)*

Ce rapport indiquera les domaines dans lesquelles les politiques d'innovation ont donné les meilleurs résultats, compte tenu des observations effectuées. Il pourra être utile aux décideurs nationaux, dans les domaines de l'innovation et des politiques régionales.

- *Une étude de faisabilité sur l'établissement d'indicateurs comparables de l'innovation régionale (2008)*

Cette étude contribuera à l'établissement de règles internationales pour la collecte de données comparables sur l'innovation au niveau régional. Les groupes de travail de l'OCDE sur les indicateurs de science et de technologie et sur les indicateurs territoriaux pourront s'en servir, ainsi que les services statistiques nationaux des pays membres.

2.1.2 Spécialisation et pôles régionaux : des politiques efficaces dans le contexte de la mondialisation

Cadre d'action

27. Les pôles d'activité industriels ont toujours apporté une contribution essentielle à la compétitivité des régions. Cependant, la libéralisation des échanges crée des perspectives et des difficultés nouvelles. Les pôles d'activité axés sur des secteurs de forte technicité et à forte intensité de savoir tireront profit des possibilités nouvelles offertes par l'évolution des marchés, mais ceux qui possèdent des spécialisations plus traditionnelles devront faire face à de nouveaux concurrents dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre et de faible technicité.

Description du projet

28. Ce rapport indiquera comment les mesures prises en faveur des pôles d'activité peuvent aider les administrations régionales et nationales à relever les défis de la mondialisation. Il s'intéressera en particulier aux mesures à envisager face aux évolutions de l'organisation spatiale de l'activité économique, à l'intensification des activités à forte intensité de recherche par rapport aux activités de production, à l'importance croissante des multinationales dans les systèmes de production et à la difficulté d'assurer la rentabilité des investissements publics dans la recherche pour les industries locales. Le rapport sera aussi consacré à l'efficacité de différents outils d'action publique, comme les aides d'État et d'autres subventions destinées aux entreprises, par rapport aux politiques de mise à disposition de services collectifs, comme l'enseignement supérieur, les équipements publics, l'accessibilité ou les services logistiques. Il formulera des recommandations sur les mesures à prendre en s'appuyant sur l'analyse des politiques de 20 régions de pays membres ou non membres de l'OCDE dotées d'industries fortement touchées par la mondialisation : automobile, biotechnologies et TIC. Ce projet, mené conjointement avec NUTEK, doit compléter les travaux de recherche sur les politiques nationales en faveur des pôles d'activité qui seront achevés fin 2006.

Résultat attendu

- *Rapport sur les effets des politiques d'appui à la spécialisation et aux pôles régionaux (2007)*

Ce rapport formulera à l'intention des décideurs nationaux et régionaux des recommandations sur les politiques à adopter en faveur des pôles d'activité pour relever les défis de la mondialisation.

2.2 Création de conditions favorables au développement durable

29. Ces dernières années, le Groupe de travail sur les politiques territoriales dans les zones rurales a redéfini les principes de base de ces politiques et fait le bilan des avantages et des inconvénients des différents modèles de gouvernance. Ces travaux ont aussi permis de reconnaître qu'il fallait des politiques rurales novatrices pour exploiter les possibilités offertes localement dans les zones rurales, non seulement sur le plan de la production agricole, mais aussi d'un éventail plus large de produits et de services. La prochaine étape consistera donc à évaluer les effets de certaines composantes de ces politiques et leur capacité à créer des conditions favorables à la compétitivité des zones rurales.

2.2.1 Fourniture de biens publics dans les zones rurales

Cadre d'action

30. Les pouvoirs publics des pays de l'OCDE rencontrent d'importantes difficultés dans la fourniture de biens publics aux zones rurales. L'isolement et l'éloignement des centres urbains, la faible densité de population, les ressources fiscales limitées et le manque de personnel qualifié font partie des obstacles qui gênent la fourniture de biens publics dans les zones rurales. Dans ce contexte, les pays de l'OCDE cherchent à se doter de mécanismes de mise à disposition de biens publics (infrastructures des TIC, enseignement, services aux entreprises par exemple) susceptibles de créer des conditions propices à l'installation d'entreprises rurales.

Description du projet

31. Il s'agira d'examiner les différentes approches adoptées récemment par les pouvoirs publics dans des domaines clés, comme les infrastructures des TIC, l'enseignement et les services aux entreprises, pour fournir des biens publics aux zones rurales. Le rapport s'appuiera sur les conclusions des Examens des politiques rurales au niveau national, des Examens territoriaux au niveau national, des travaux conduits sur le thème III « Politiques axées sur les performances dans les dispositifs de gouvernance à plusieurs niveaux », et des conférences annuelles de l'OCDE sur le développement rural.

Résultats attendus

- *Rapport sur les tendances et les difficultés de la fourniture de biens publics aux zones rurales (2008)*

Ce rapport dressera le bilan des bonnes pratiques de fourniture de services publics dans les zones rurales des pays de l'OCDE à l'intention des décideurs nationaux et régionaux.

2.2.2. Politiques d'innovation dans les zones rurales

Cadre d'action

32. Le développement économique des zones rurales est souvent limité par un « déficit d'information ». Les difficultés rencontrées résultent de la rareté des informations et des connaissances adaptées et de l'incapacité des réseaux à assurer la liaison des acteurs ruraux entre eux et avec les marchés extérieurs. Les principaux défis à relever dans les zones rurales consistent à définir les possibilités de développement, à soutenir l'innovation, et à relier les entrepreneurs aux réseaux de technologies et de recherche en amont ainsi qu'aux marchés en aval.

Description du projet

33. Les politiques mises en place pour soutenir les innovations locales, améliorer les infrastructures locales de diffusion de l'information (voir résultat 2.2.1. pour les infrastructures des TIC), attirer des ressources humaines et soutenir les « médiateurs » (entre les entreprises rurales locales, entre les fournisseurs locaux et les intervenant extérieurs proposant des solutions novatrices, et entre les entreprises locales et les marchés mondiaux) seront examinées. Le rapport s'appuiera sur des études de cas, mais aussi sur les résultats des Examens des politiques rurales au niveau national et des conférences annuelles de l'OCDE sur le développement rural.

Résultats attendus

- *Rapport sur les politiques d'innovation dans les zones rurales (2008)*

Ce rapport fournira aux décideurs nationaux et régionaux un bilan des bonnes pratiques observées dans les pays de l'OCDE en relation avec les instruments de promotion de l'innovation dans les régions rurales.

2.2.3. Examens des politiques rurales au niveau national

Cadre d'action

34. Les politiques rurales constituent maintenant un domaine à part entière de l'action publique, et les pays cherchent à établir de nouvelles approches pour mieux tenir compte de la variété des potentialités et des besoins des zones rurales. Dans quelle mesure l'évolution des économies rurales se reflète-t-elle dans les politiques de développement rural ? Comment les zones rurales concilient-elles les objectifs d'équité et de compétitivité ? Quels doivent être les principaux critères d'évaluation des politiques de développement rural ? Comme il faut modifier les dispositifs de gouvernance pour appliquer des politiques de développement rural fondées sur le contexte local, les questions d'attribution des responsabilités, de coordination entre les différentes parties prenantes et d'affectation des ressources revêtent une grande importance dans la conception et la mise en œuvre de ces politiques.

Description du projet

35. Les Examens des politiques rurales au niveau national et les conférences annuelles de l'OCDE sur le développement rural permettront d'évaluer les effets de certaines composantes de la nouvelle conception des politiques de développement rural dans les pays de l'OCDE.

Résultats attendus

- *Examens des politiques rurales au niveau national et conférences annuelles de l'OCDE sur le développement rural*

Les examens fourniront une évaluation des différentes stratégies mises en œuvre dans les pays de l'OCDE pour faire face aux problèmes communs d'action publique. Ils contribueront aussi aux évaluations thématiques sur les biens publics et les politiques d'innovation dans les zones rurales. Les conférences permettront de débattre de ces questions et de procéder à des échanges sur l'expérience acquise dans les pays participants.

2.3 Des villes compétitives et viables

2.3.1 Tendances nouvelles des politiques de développement urbain au niveau national

Cadre d'action

36. Avec la mondialisation, la recherche de la compétitivité dans les régions urbaines est devenue un objectif essentiel des politiques nationales. Les travaux du Comité et du Groupe de travail sur les politiques territoriales dans les zones urbaines ont montré que les politiques urbaines, qui pendant quelque temps ne dépendaient que des administrations infranationales, figurent de nouveau parmi les priorités de nombreux pays de l'OCDE.

Description du projet

37. A l'occasion de ses dernières conférences et tables rondes, le Groupe de travail sur les politiques territoriales dans les zones urbaines a mis en évidence la diversité des politiques novatrices encouragées par les pouvoirs publics nationaux dans les pays membres. En s'appuyant sur les connaissances acquises dans le cadre de divers études urbaines de l'OCDE, du Comité et du Groupe de travail, on établira une synthèse comparative des politiques urbaines des pays de l'OCDE, en s'intéressant à celles qui visent explicitement l'environnement urbain, aux mesures de développement régional spécialement axées sur le développement urbain et aux effets des politiques nationales d'aménagement de l'espace pour les zones urbaines.

Résultat attendu

- *Rapport de synthèse sur les tendances nouvelles des politiques de développement urbain au niveau national (2008)*

2.3.2 Mondialisation et compétitivité des villes

Cadre d'action

38. Les villes – y compris de petite et de moyenne taille – entretiennent des relations fonctionnelles de plus en plus fortes avec d'autres villes situées en dehors du territoire national. Il convient de déterminer pour quelles raisons les villes doivent promouvoir de tels liens internationaux (définition d'objectifs spécifiques, résultats attendus, effets sur le développement socio-économique et la compétitivité régionale, par exemple) et comment ces relations peuvent être encouragées dans les cadres de coopération en place (tels que comités intergouvernementaux, forums non officiels, organisations de type partenariats public/privé).

Description du projet

39. Le rapport final se fondera sur une série d'études de cas consacrées aux réseaux coopératifs qui relient des villes d'Asie de l'est, de la mer Baltique et des Balkans, ainsi que sur une conférence internationale sur le thème de la coopération transnationale entre les villes, qui se tiendra à Madrid en février 2007.

Résultats attendus

- *Rapport d'analyse sur la promotion des liens fonctionnels transfrontières entre les villes (2008).*

Ce rapport fournira au décideurs nationaux et régionaux un bilan des bonnes pratiques de constitution de réseaux transfrontières de coopération entre villes.

2.3.3 Promouvoir la viabilité des communautés urbaines

40. Les communautés urbaines jouent un rôle essentiel dans la viabilité de la compétitivité urbaine. Cette activité porte sur deux aspects connexes : i) les politiques visant à promouvoir une meilleure intégration des communautés urbaines et ii) les politiques visant à attirer les étrangers qualifiés et à mieux valoriser les compétences existantes des travailleurs immigrés.

(i) Politiques destinées à favoriser l'intégration des communautés urbaines

Cadre d'action

41. La désintégration des communautés urbaines, parfois désignée par l'expression « fracture urbaine », devient un problème à résoudre de toute urgence dans de nombreuses grandes villes. L'existence de groupes socioculturels coupés sur les plans économique et social, du reste de la ville, ne constitue pas seulement un gaspillage de ressources humaines mais aussi une source d'instabilité sociale.

Description du projet

42. Cette étude aura pour objet d'évaluer l'efficacité de divers instruments d'action adoptés dans les pays membres pour promouvoir une meilleure intégration des diverses communautés urbaines et couvrira des domaines comme l'aménagement du territoire, les infrastructures, le développement communautaire, le renforcement des capacités et l'association des communautés au processus d'élaboration des politiques. Elle essaiera aussi de répondre à d'autres questions, en particulier de déterminer quels objectifs mesurables peuvent être fixés pour l'évaluation des politiques, quel cadre institutionnel se prête le mieux à l'élaboration et à la mise en œuvre d'approches intersectorielles cohérentes et comment la coordination des politiques doit être assurée pour créer des synergies entre divers instruments d'action.

(ii) Politiques de mise en valeur des compétences des travailleurs immigrés dans les zones urbaines

Cadre d'action

43. Ces dernières années, la part de l'immigration étrangère dans la croissance démographique des grandes villes s'est accrue. Compte tenu du vieillissement de la population, de la pénurie de main-d'œuvre et de l'importance du savoir dans l'économie des régions métropolitaines, la valorisation du capital humain que représentent les travailleurs immigrés est essentielle.

Description du projet

44. Cette étude évaluera les politiques visant à mieux tirer profit des compétences des migrants dans les grandes villes. Elle cherchera aussi à déterminer dans quelle mesure la mise en œuvre de telles politiques peut promouvoir une meilleure intégration des immigrés sur le marché du travail. Le projet sera conduit en coopération avec DELSA. Le Comité ELSA et le Groupe de travail sur les migrations examineront aussi le rapport.

Résultats attendus

– Rapport sur les politiques visant à favoriser une plus grande intégration des communautés urbaines (2008).

Ce rapport fournira aux décideurs nationaux et régionaux des recommandations sur les mesures à prendre pour une intégration accrue des communautés urbaines, en rapport notamment avec l'intégration économique des immigrants.

2.3.4 Politiques d'amélioration de l'environnement urbain

Cadre d'action

45. La qualité de l'environnement urbain apparaît de plus en plus comme un atout essentiel pour la compétitivité des villes. C'est une condition de l'amélioration du fonctionnement des villes et de l'attrait qu'elles exercent sur les individus et les investisseurs. La première difficulté à cet égard consiste à intégrer les préoccupations environnementales dans les stratégies de développement urbain. La deuxième est d'obtenir une participation efficace du secteur privé, principal artisan de la création de l'environnement urbain sur le plan matériel et des activités économiques qui s'y déroulent.

Description du projet

46. Il s'agit d'évaluer les limites des instruments réglementaires traditionnels, compte tenu de ces deux difficultés, et d'examiner de nouveaux instruments d'action adoptés dans certains pays de l'OCDE, comme les incitations, les mécanismes du marché et la diffusion de l'information.

Résultat attendu

– *Rapport d'analyse sur les politiques d'amélioration de l'environnement urbain (2008)*

Ce rapport fournira aux décideurs (au niveau national, régional et local) un bilan des bonnes pratiques utilisées dans le cadre des politiques d'amélioration de l'environnement urbain des régions de l'OCDE.

2.3.5 Examens territoriaux de l'OCDE sur les régions métropolitaines et les villes-régions

Cadre d'action

47. Les examens territoriaux de l'OCDE déjà effectués ont montré l'importance des politiques destinées à résoudre les problèmes spécifiques des villes des pays de l'OCDE, qui peuvent prendre la forme de mesures « correctives » destinées à remédier à des problèmes urbains existant de longue date (expansion urbaine, dégradation des quartiers et problèmes sociaux et environnementaux par exemple), mais aussi de mesures plus « anticipatives » ayant pour objet de promouvoir l'attrait et la compétitivité des villes.

Description du projet

48. Ces examens doivent permettre d'évaluer certaines composantes des politiques visées : évolution des attentes et des comportements des acteurs publics et privés et processus d'apprentissage mis en place par ces politiques dans les systèmes sociaux – entreprises, administrations, structures de gouvernance.

Résultat attendu

– *Examens territoriaux de l'OCDE dans les régions métropolitaines et les villes-régions*

Les recommandations formulées dans le cadre de cette série d'examens indiqueront aux décideurs nationaux et régionaux comment accroître l'attrait et la compétitivité des villes.

2.4 Examens territoriaux de l'OCDE au niveau national

Cadre d'action

49. La série d'examens nationaux en cours reste un pilier des travaux du Comité et fournit un outil irremplaçable d'évaluation des différentes questions et conditions rencontrées – examinées dans d'autres productions du Comité – dans le cadre général de l'action publique. Elle est essentielle à l'analyse des politiques nouvelles et des pratiques de gouvernance des pays membres de l'OCDE, et fournit des évaluations détaillées suivant une méthode commune, maintenant employée dans de nombreux pays de l'OCDE. Ainsi, les recommandations formulées sont utiles au pays concerné, mais viennent aussi compléter un ensemble de connaissances sur l'élaboration des politiques territoriales dans toute la zone de l'OCDE.

Description du projet

50. Les examens nationaux du Luxembourg (reporté du précédent exercice biennal), de la Norvège et du Portugal seront achevés en 2007. L'examen de la Pologne s'achèvera en 2008. Le Comité s'efforcera en outre de compléter cette série par l'examen d'un pays non membre.

Résultat attendu

- *Examens territoriaux de l'OCDE au niveau national*

Les recommandations formulées indiqueront aux décideurs nationaux et régionaux comment accroître la compétitivité des régions et améliorer la gouvernance entre les niveaux d'administration.

III. POLITIQUES AXÉES SUR LES PERFORMANCES DANS LES DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE À PLUSIEURS NIVEAUX

51. Dans le domaine de la gouvernance, deux dispositifs de coopération seront évalués : les contrats verticaux entre niveaux d'administration et les accords entre municipalités. Les travaux à venir pourront par conséquent être axés sur les performances des services infranationaux dans différents systèmes de gouvernance à plusieurs niveaux. Il faudra pour cela évaluer les politiques axées sur les performances et destinées à améliorer les services publics fournis par les administrations infranationales.

3.1 Renforcement des performances au niveau infranational

Cadre d'action

52. L'évaluation et l'amélioration des performances des administrations infranationales figurent parmi les principaux objectifs des gouvernements nationaux. Dans cette perspective, plusieurs pays de l'OCDE ont adopté des politiques axées sur les performances. Dans quelle mesure ces politiques contribuent-elles à améliorer les compétences au niveau infranational et les relations entre les niveaux d'administration ? Renforcent-elles l'efficacité des services fournis par les administrations infranationales ? Quelles sont les politiques axées sur les performances qui permettent de stimuler l'innovation dans la fourniture de services publics et de diffuser les bonnes pratiques au niveau infranational ?

Description du projet

53. Un examen des politiques nationales fondé sur des indicateurs des performances au niveau infranational permettra de mettre en évidence les avantages et les inconvénients des différentes pratiques. Le rapport, centré sur quelques secteurs des services publics désignés par les pays membres, s'appuiera sur des études de cas et tiendra compte des stratégies nationales adoptées en matière de procédures et d'outils d'évaluation comparative.

54. Cette activité exploitera et alimentera les travaux du Réseau sur les relations budgétaires entre les différents niveaux d'administration. En outre, le recensement des bonnes pratiques observées dans différents contextes territoriaux (zones rurales par exemple) contribuera au résultat 2.2.1 *Fourniture de biens publics dans les zones rurales : évolution et difficultés (2008)*.

55. En fonction des résultats des travaux en cours sur « *l'équité géographique en matière de soins de santé* » (2006) et des contributions volontaires obtenues, un document exploratoire étudiera la possibilité d'appliquer la méthode élaborée dans le cadre du projet sur les services de santé régionaux à un autre service public, par exemple l'enseignement supérieur. L'analyse des relations entre les performances régionales en matière de fourniture de services publics et les dispositifs de gouvernance à plusieurs niveaux pourrait être approfondie dans le prochain programme de travail.

Résultats attendus

- *Rapport sur le renforcement des performances au niveau infranational (2008)*

Les recommandations contenues dans ce rapport indiqueront aux décideurs nationaux et régionaux comment utiliser les indicateurs des performances infranationales pour établir des relations efficaces entre les administrations centrales et infranationales.

IV. RELATIONS AVEC LES PAYS NON MEMBRES

56. Le Comité a adopté une stratégie de relations avec les pays non membres, de sorte que les activités d'ouverture devraient recevoir une priorité plus élevée dans le programme de travail 2007-2008 que par le passé. Les propositions qui suivent concernent la Chine et l'Amérique latine. Elles devront être financées pour l'essentiel par des contributions volontaires les projets seront choisis en fonction de l'existence de financements.

CHINE

Cadre d'action

57. Les travaux du Comité présentent un intérêt évident pour la Chine. Le dynamisme des régions côtières chinoises et les inquiétudes suscitées par les faibles retombées de la croissance dans les régions de l'intérieur ont porté les politiques régionales au premier rang des priorités gouvernementales. Les principales questions à traiter sont les suivantes : comment maintenir la croissance dans les régions les plus avancées tout en exploitant les possibilités de développement d'autres régions ; comment faire face à l'exode rural en créant de nouveaux emplois dans les zones rurales et en préparant les zones urbaines à recevoir de nouveaux migrants ; et comment organiser les relations entre les organes centraux, régionaux et locaux pour fournir des services publics qui viennent soutenir le développement économique et social. Si ces questions ne sont pas réglées, on peut craindre qu'un développement déséquilibré ne soit préjudiciable à long terme pour la cohésion sociale et la stabilité économique.

58. Les travaux menés avec la Chine au cours du précédent exercice biennal ont surtout permis d'établir un dialogue avec les partenaires adéquats du gouvernement chinois. Plusieurs réunions productives ont eu lieu à Pékin ou à Paris avec les membres des départements chargés des politiques régionales. En particulier, une réunion à haut niveau, qui s'est tenue à Pékin en décembre 2005 et à laquelle plusieurs délégués du Comité ont pris part, a permis de présenter les travaux du Comité à la Commission d'État pour le développement et la réforme et au Bureau du Groupe directeur des affaires économiques.

59. Les principaux domaines d'intérêt mis en évidence au cours de ces réunions avec les représentants du gouvernement chinois sont les suivants :

- *Compétitivité régionale* – tendances du développement régional et principaux déséquilibres ; mesures prises pour renforcer la compétitivité régionale : mesures en faveur de l'innovation et des pôles d'activité régionaux ; politiques de développement rural et urbanisation des zones rurales ; stratégies de développement économique en faveur des régions les moins avancées ;
- *Gouvernance à plusieurs niveaux* – tendances observées en matière de gouvernance ; relations entre niveaux d'administration ; mesures de décentralisation et effets sur les performances ; mesures à prendre pour encourager et faciliter la coopération entre les régions ; création de mécanismes de coopération entre les différents organes publics chargés des politiques de développement régional ; indicateurs statistiques à l'appui de l'élaboration et du suivi des politiques de développement régional.

AMÉRIQUE LATINE

Cadre d'action

60. L'examen de la région méso-américaine, qui fait suite à d'importants travaux réalisés en plusieurs années sur les questions de politique régionale au Mexique, a été la première publication majeure du Comité consacrée à des pays non membres d'Amérique latine. Il met en évidence diverses questions qui se posent dans d'autres pays d'Amérique latine, et pour lesquelles les travaux du Comité présentent un intérêt évident : problèmes causés par une urbanisation rapide, conséquences pour les régions manufacturières de l'abandon progressif de la protection relative des marchés intérieurs au profit de régimes commerciaux plus ouverts, décentralisation de la prise de décision, dans des pays aux structures administratives auparavant centralisées, et nécessité de promouvoir l'intégration régionale et la coopération transnationale dans différents domaines pour maintenir la compétitivité générale de la région.

61. En Amérique centrale, des travaux de suivi par pays seront sans doute conduits dans ceux qui ont pris part à l'examen de la région méso-américaine, comme le Costa Rica et le Honduras. L'intérêt suscité par cet examen a aussi donné lieu à des discussions avec l'Uruguay sur la possibilité de procéder à un examen similaire des questions de développement régional dans les pays du Mercosur. Des contacts réguliers ont eu lieu entre le Secrétariat et le gouvernement brésilien sur les questions de développement économique régional (en particulier sur l'utilisation des pôles d'activité à l'appui des politiques régionales) et sur la gouvernance à plusieurs niveaux (en particulier dans l'enseignement supérieur). Des contacts similaires ont été établis avec l'Argentine, qui est particulièrement intéressée par un examen territorial au niveau national. En Amérique centrale, au Brésil et en Argentine, des relations ont aussi été établies avec la Banque mondiale et la BID et des échanges ont eu lieu sur les questions d'action publique.

62. A partir de ces différents échanges, les domaines de travail suivants apparaissent comme prioritaires pour la région :

- *Politiques urbaines, en particulier coopération transnationale ;*
- *Stratégies de développement rural et de développement économique en faveur des régions les moins avancées ;*
- *Innovation régionale et pôles d'activité ;*
- *Gouvernance à plusieurs niveaux – tendances en matière de gouvernance ; relations entre les niveaux d'administration ; décentralisation et conséquences sur les performances de l'action publique ; coordination entre les organes gouvernementaux.*

**ANNEXE 1 : CLASSEMENT DES RESULTATS ATTENDUS EN FONCTION DU NIVEAU
D'INTERET MANIFESTE PAR LES PAYS MEMBRES**

Résultat	Intitulé	Note	Rang
2.1.2	Évaluation des effets des politiques en faveur de la compétitivité des régions (en coopération avec STI)	2.55	1
1.1	Les sources de la croissance économique dans les régions de l'OCDE	2.45	2
1.3	Base de données régionales – Panorama des régions	2.41	3
1.4	Évaluation des avantages comparatifs régionaux : récapitulatif des critères à l'usage des décideurs	2.36	4
2.1.1	Spécialisation et pôles régionaux : des politiques efficaces dans le contexte de la mondialisation	2.36	4
2.1.3	Attirer un investissement de grande qualité dans les régions de l'OCDE (en coopération avec STI)	2.36	4
2.3.2	La mondialisation et la compétitivité des villes	2.27	5
2.3.4	Politiques d'amélioration de l'environnement urbain pour le renforcement de la compétitivité	2.27	5
1.2	Échanges internationaux et spécialisation des activités : définir les perspectives et les difficultés nouvelles	2.23	6
2.2.1	Évaluation des politiques de développement rural	2.18	7
2.3.1	Évaluation des politiques de développement urbain	2.18	7
2.3.3	Promouvoir les communautés urbaines viables	2.05	8
3.1	Des politiques axées sur la performance pour améliorer l'offre de services publics locaux	1.91	9
3.2	Étude exploratoire des liens entre la gouvernance à plusieurs niveaux et les performances régionales	1.91	9
4.4	Balkans : rapport d'analyse sur la coopération transnationale et la compétitivité régionale	1.77	10
4.3	Mer Baltique : rapport d'analyse sur la coopération transnationale et la compétitivité régionale	1.68	11
4.1.3	Rapport sur les questions de gouvernance à plusieurs niveaux en Chine	1.27	12
4.1.4	Travaux communs de production et de collecte de statistiques pour l'élaboration et le suivi des politiques de développement régional (prise en compte possible de la Chine dans l'édition 2009 du Panorama des régions)	1.23	13
4.1.5	Rapport sur « La dimension régionale de la politique d'innovation en Chine »	1.23	13
4.2.1	Amérique latine : examens des politiques territoriales au niveau national	1.14	14
4.2.4	Brésil : compétitivité régionale – incidence des mesures prises i) en faveur des pôles d'activité et ii) pour attirer l'investissement étranger	1.14	14
4.2.2	Examens des régions métropolitaines en Amérique latine	1.09	15
4.1.1	Rapport sur les disparités régionales en Chine	1.05	16
4.1.2	Rapport sur les politiques de développement rural en Chine	1.05	16
4.2.3	Examen transnational de la région du Mercosur	1.05	16
4.2.5	Brésil : gouvernance à plusieurs niveaux – accès à l'enseignement supérieur au niveau régional	0.95	17

ANNEXE 2 : Classement des priorités et résumé des modifications apportées aux résultats attendus tels qu'ils figuraient dans le document GOV/TDPC(2006)1

Ce tableau indique toutes les modifications (changements d'intitulé, suppressions, regroupements) apportées aux résultats mentionnés dans le document GOV/TDPC(2006)1, conformément aux observations et aux priorités exprimées par les pays membres au cours des travaux de février-mars.

RESULTATS – LISTE INITIALE		RESULTATS – NOUVELLE VERSION
I.	ANALYSE DES PERFORMANCES REGIONALES ET EVALUATION DES AVANTAGES COMPARATIFS	
1.1	Les sources de la croissance économique dans les régions de l'OCDE	Confirmé
1.2	Echanges internationaux et spécialisation des activités : définir les perspectives et les difficultés nouvelles des régions	A condition d'obtenir des contributions volontaires
1.3	Base de données régionales – Panorama des régions de l'OCDE 2009	Confirmé
1.4	Evaluation des avantages comparatifs régionaux : récapitulatif des critères à l'usage des décideurs	Intégré à « Sources de la croissance économique dans les régions de l'OCDE »
II.	STRATEGIES REGIONALES	EVALUATION DES EFFETS DES STRATEGIES REGIONALES
2.1	Evaluation des effets des politiques en faveur de la compétitivité des régions	Confirmé
	2.1.1. Spécialisation et pôles régionaux : des politiques efficaces dans le contexte de la mondialisation	Confirmé
	2.1.2 Evaluation des résultats des politiques d'innovation à l'échelon régional (en coopération avec STI)	Confirmé
	2.1.3 Attirer un investissement de grande qualité dans les régions de l'OCDE (en coopération avec STI)	Supprimé
2.2	Conception et mise en œuvre des politiques de développement rural	Création de conditions favorables au développement rural
	2.2.1 Evaluation des politiques nationales de développement rural	Intégré à « Création de conditions favorables au développement rural »
2.3	Assurer durablement la compétitivité urbaine	Intégré à « Des villes compétitives et viables »
	2.3.1 Evaluation des politiques nationales de développement urbain	Intégré à « Des villes compétitives et viables »
	2.3.2 La mondialisation et la compétitivité des villes	Intégré à « Des villes compétitives et viables »
	2.3.3 Promouvoir les communautés urbaines viables	Intégré à « Des villes compétitives et viables »
	2.3.4 Politiques d'amélioration de l'environnement urbain pour le renforcement de la compétitivité	Intégré à « Des villes compétitives et viables »

RESULTATS – LISTE INITIALE		RESULTATS - NOUVELLE VERSION
III.	GOVERNANCE PLURINIVEAUX ET PERFORMANCE DE L'OFFRE DE SERVICES PUBLICS	POLITIQUES AXÉES SUR LA PERFORMANCE DANS LES DISPOSITIFS DE GOVERNANCE A PLUSIEURS NIVEAUX
3.1	Des politiques axées sur la performance pour améliorer l'offre de services publics locaux	Renforcement des performances au niveau infranational
3.2	Etude exploratoire des liens entre la gouvernance pluriniveaux et les performances régionales	Intégré à « Renforcement des performances au niveau infranational »
IV.	RELATIONS AVEC LES PAYS NON MEMBRES	
4.1	CHINE <i>Compte tenu des débats sur les domaines qui intéressent les autorités chinoises, cinq projets sont proposés :</i>	A condition d'obtenir des contributions volontaires
	4.1.1 Rapport sur les disparités régionales en Chine et mise en évidence des principales questions de politique régionale.	Intégré à « Chine »
	4.1.2 Rapport sur les politiques de développement rural en Chine.	
	4.1.3 Rapport sur les questions de gouvernance à plusieurs niveaux	
	4.1.4 Travaux communs de production et de collecte de statistiques pour l'élaboration et le suivi de politiques de développement régional (possibilité de prise en compte de la Chine dans la prochaine édition de <i>Panorama des régions</i>).	
	4.1.5 L'analyse de « La dimension régionale de la politique d'innovation en Chine » formera la base de travaux complémentaires sur les questions de compétitivité en Chine, en particulier sur la spécialisation et les pôles régionaux (<i>en coordination avec l'activité 2.1.1</i>).	
4.2	AMERIQUE LATINE <i>Compte tenu des travaux et des débats précédents avec les gouvernements non membres, cinq projets sont proposés :</i>	A condition d'obtenir des contributions volontaires
	4.2.1 <i>Examen des politiques territoriales au niveau national</i> (en fonction des demandes des pays de la région) ;	Intégré à « Amérique latine »
	4.2.2 <i>Examens de régions métropolitaines d'Amérique latine</i> (en fonction des demandes des pays de la région) ;	
	4.2.3 <i>Examen transnational de la région du Mercosur</i> – examen des questions de développement économique en relation avec les questions d'intégration et de gouvernance des pays de la région du Mercosur (étude similaire à celle sur la Méséo-amérique) ;	
	4.2.4 <i>Brésil : compétitivité régionale</i> – importance de la spécialisation régionale dans l'économie brésilienne, intérêt et incidence des mesures prises (i) en faveur des pôles d'activité et (ii) pour attirer l'investissement étranger dans ce cadre ;	
	4.2.5 <i>Brésil : gouvernance à plusieurs niveaux</i> – accès à l'enseignement supérieur au niveau régional et questions connexes de gouvernance à plusieurs niveaux. Ce projet s'appuiera sur les travaux consacrés aux performances des organes infranationaux des pays membres dans le cadre de l'activité 3. Il pourra être élargi à l'Argentine et au Chili.	
4.3	Mer baltique : rapport d'analyse sur la coopération transnationale et la compétitivité régionale (<i>sous 2.3.2 : Mondialisation et compétitivité des villes, dans le document [GOV/TDPC(2006)1]</i>)	Intégré à « Des villes compétitives et viables »
4.4	Balkans : rapport d'analyse sur la coopération transnationale et la compétitivité régionale (<i>sous 2.3.2 : Mondialisation et compétitivité des villes, dans le document [GOV/TDPC(2006)1]</i>).	Intégré à « Des villes compétitives et viables »